



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 31/05/2022

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE À CLERGOUX

Suite au décès de M. Marc Bachellerie, maire de Clergoux, survenu le 26 mai 2022, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée dans la commune de Clergoux.

Les électeurs et électrices de Clergoux sont convoqués le dimanche 10 juillet 2022 en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 17 juillet 2022.

Les candidatures devront être déposées à la préfecture – bureau des élections (sur rendez-vous préalable au 05.55.20.55.66 :

1^{er} tour :

- le lundi 20 juin de 14h00 à 16h00
- le mardi 21 juin et le mercredi 22 juin 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- le jeudi 23 juin 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas de 2^e tour :

- le lundi 11 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- le mardi 12 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Précisions :

- Les candidats non élus au 1^{er} tour sont automatiquement candidats au 2^{ème} tour.
- Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 05 55 20 56 97

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex